

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance en date du 13 août 1909, a conféré la Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles à S. M. Manuel II, Roi de Portugal et des Algarves.

ALBERT I^{er}

PAR LA GRACE DE DIEU

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu Notre Ordonnance du 11 mai 1909, déclarant d'utilité publique le projet en date du 11 septembre 1908, à l'effet de rectifier la route de l'Observatoire à son point de raccordement avec le boulevard de l'Ouest et au droit de la villa Maris-Stella;

Vu le rapport du Directeur des Travaux Publics en date du 9 juin 1909;

Vu la décision du Comité des Travaux Publics du 11 juin 1909, approuvé par Nous, de laquelle il résulte que les formalités prescrites par les articles 2, 3, 4, 5 et 6 de l'Ordonnance du 22 mai 1858 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ont été régulièrement accomplies;

Considérant qu'il ne s'est produit durant l'enquête ouverte à la Mairie, du 27 mai au 8 juin 1909, sur ledit projet, qu'une seule réclamation ne mettant pas obstacle à l'application du projet adopté, et qu'il y a lieu de maintenir l'application de ce dernier sans y apporter aucune modification;

Vu l'Ordonnance du 22 mai 1858;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

Sont définitivement déclarés d'utilité publique les travaux prévus au projet du 11 septembre 1908, pour la rectification de la route de l'Observatoire à son point de raccordement avec le boulevard de l'Ouest et au droit de la villa Maris-Stella.

ART. 2.

La prise de possession des immeubles nécessaires à l'exécution de ce projet aura lieu aussitôt après l'accomplissement des formalités prescrites par l'Ordonnance du 22 mai 1858.

ART. 3.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Procureur Général et Notre Gouverneur Général sont

chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné à bord de Notre yacht *Princesse-Alice*, à Lisbonne (Portugal), le dix-huit août mil neuf cent neuf.

ALBERT.

Par le Prince :

Le Secrétaire d'Etat,
FR. ROUSSEL.

ARRÊTÉ

Nous, Maire de la Ville de Monaco,

Vu les articles 33 et 42 de l'Ordonnance Souveraine du 15 juillet 1909, sur la Commission Communale,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Sont versés au service municipal :

M. André Zéphirin, brigadier, Inspecteur adjoint au vétérinaire;

M. Ducy Claude, sous-brigadier, Surveillant des abattoirs;

M. Michel Louis, sous-brigadier;

MM. Grégoire Félix, Fleury Pierre, Paul Alexandre, Gioffredi Pierre, Danesi Joseph, Gaidon Romuald, Bassilana Pierre, Sabaut Jean, agents.

ART. 2. — Ces agents seront placés sous l'autorité du Maire.

Monaco, le 26 Août 1909.

P. le Maire,
L'Adjoint : GINDRE.

PARTIE NON OFFICIELLE

S. Exc. le Gouverneur a reçu un télégramme en date du 30 août 1909, l'avisant que le yacht *Princesse-Alice* est arrivé à Valence et que tout va bien à bord.

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTE

S. Exc. le Gouverneur Général, partant en congé, a quitté la Principauté le vendredi 27 août par le rapide de 1 h. 58.

Pendant son absence, le Gouverneur Général est remplacé par M. Alatissière, secrétaire général délégué.

Mardi matin, S. Exc. le Gouverneur Général a remis officiellement la médaille d'honneur de 2^e classe à M. Mercatti qui, au péril de sa vie, a sauvé, il y a quelque temps, deux enfants en danger de se noyer.

Son Excellence avait convoqué pour cette cérémonie M. Gindre, 1^{er} adjoint, faisant fonctions de maire; MM. Codur, commissaire central; Deleau, commissaire de police, et le maître du port.

Un décoré, M. Quartino, et la mère de M. Mercatti se trouvaient également parmi l'assistance.

En quelques mots empreints de sentiments élevés, le Gouverneur Général a félicité le sauveur et épinglé ensuite la médaille d'honneur sur sa poitrine.

La Société sportive l'*Herculis* s'est rendue le dimanche 22 août à Dolceacqua. Les excursionnistes étaient au nombre d'environ 80.

Une réception chaleureuse et cordiale leur a été faite. La musique *La Novella*, dirigée par M. Verrando, a joué, à leur arrivée, l'*Hymne Monégasque*, puis le cortège a défilé en ville et s'est rendu au « Municipio », où M. Conrieri, maire, leur a souhaité la bienvenue. M. le Maire a fait l'éloge de la Société Monégasque et a remercié les dirigeants de l'*Herculis* d'avoir choisi sa commune comme but de l'excursion.

M. Gastaud a dit que l'*Herculis* conservera un souvenir durable de la cordiale réception faite à la Société par la Municipalité et la population de Dolceacqua. Il a bu à l'hospitalière cité italienne et à ses habitants.

M^{lle} Conrieri, la gracieuse fille du maire, a offert au directeur de l'*Herculis* un superbe souvenir.

Les gymnastes ont exécuté avec beaucoup de précision différents exercices aux barres parallèles, barres fixes, mouvements d'ensemble, etc.

A midi a eu lieu le banquet. Au dessert, M. Sergiotti, au nom des membres honoraires, a remercié le maire de Dolceacqua du sympathique accueil réservé à la Société. M. Conrieri a répondu qu'il était heureux de constater que les Monégasques emporteraient de leur visite à Dolceacqua une bonne impression.

Durant l'après-midi s'est déroulée une intéressante course cycliste qui a réuni les meilleurs coureurs de la région.

Les membres de l'*Herculis* regagnaient Monaco par le train de 8 heures, enchantés de l'agréable journée qu'ils venaient de passer à Dolceacqua.

L'annonce du Grand Tournoi International de Gymnastique qui doit être organisé par la Société l'*Etoile* à Monaco les 9 et 10 octobre prochain, sous le haut patronage de S. A. S. le Prince de Monaco, a rencontré partout le plus sympathique accueil.

Voici les noms des personnalités composant le Comité d'honneur. Ce sont :

S. Exc. M. Hautefeuille, Gouverneur général de la Principauté de Monaco, président;

Membres : MM. de Loth, maire de Monaco; colonel Lemoël; Ch. Cazalet, président de l'U. S. G. F.; les Consuls de France et d'Italie; Camille Blanc; Wicht; le comte Albert Gauthier; Ch. de Saint-Cyr et les Présidents des Sociétés monégasques.

Quant au Comité d'Organisation, auquel incombe le soin de mener à bien ce Concours International, il a pour président d'honneur,

M. Eugène de Millo, et pour vice-présidents d'honneur, MM. Ed. Defressine et François Rocchesani. Son président effectif est M. Eugène Marquet, secondé par MM. Charles Vatrican, Jean Vatrican, Imbert Barthélemy. Son trésorier général est M. Emile Rostan, assisté de M. A. Léotardi, trésorier adjoint. MM. François Rostan et E. de Héricourt, secrétaires généraux, MM. Henri Vatrican, Ph. Léardi, Léon Maurel, secrétaires, et les autres membres du Comité : MM. Ch. de Sigaldi, Habets-Morival, Garoscio, Gastaud, Romagnan et Battaglia apportent le zèle le plus actif à l'organisation de la fête. N'oublions pas les moniteurs adjoints, L. Badino et J. Oddo, ni surtout le dévoué Directeur Général des Concours, M. Alexandre Turinetti, à qui reviendra une large part du succès légitime escompté par l'*Etoile de Monaco* au cours de cette brillante manifestation sportive.

La Société des Régates avait organisé un concours de pêche et des régates locales qui ont eu lieu dimanche dernier.

Le concours de pêche a commencé le matin à cinq heures ; les concurrents étaient postés de la Jetée Nord à l'anse du Portier.

A 11 heures, un banquet réunissait tous les pêcheurs sur la terrasse du siège de la Société. Le banquet a été présidé par M. Marchesseaux, vice-président.

Voici les résultats du concours :

PALANGROTTE

Plus grand nombre de poissons. — 1^{er} prix : MM. Trégliia et Garone, avec 88 poissons.

2^e prix : MM. J. Barral et Martin, 67 poissons.

3^e prix : MM. J. Xhrouet et Berna, 55 poissons.

Plus gros poisson. — Prix unique : MM. Trégliia et Garone, 0 k. 300.

Plus gros poids. — 1^{er} prix, MM. Trégliia et Garone, 2 k. 100.

2^e prix : MM. J. Barral et Martin, 2 k. 050.

CANNE

Plus grand nombre de poissons. — 1^{er} prix : M. Bœuf, 30 poissons.

2^e prix : M. F. Xhrouet, 15 poissons.

3^e prix : M. Orsetti, 8 poissons.

Plus gros poisson. — Prix unique : M. Bœuf, 0 k. 075.

Plus gros poids. — 1^{er} prix : M. Bœuf, 0 k. 600.

2^e prix : M. F. Xhrouet, 0 k. 300.

L'après-midi ont eu lieu les régates locales organisées par la S. R. M., sous le patronage du Yacht-Club de France ; le premier départ a été donné à 1 h. 30.

Un temps superbe a favorisé ces intéressantes épreuves qui se sont terminées vers 6 heures.

Voici les résultats :

YAWLS. — 1^{er} Herculis, à M. Th. Gastaud. Temps compensé, 2 h. 18' 22".

2^e, Bonita, à M. Jean Barral. Temps compensé, 2 h. 40' 44".

4^e SÉRIE. — 1^{er}, Tai-Tai, à M. Alexandre Médecin. Temps compensé, 1 h. 25' 54".

2^e, Skiroto, à M. Eugène Marquet. Temps compensé, 1 h. 36' 27".

2^e SÉRIE. — 1^{er}, Nini, à M. Louis Nigio. Temps compensé, 1 h. 51' 14".

2^e, Etoile Filante, à M. Serra. Temps compensé, 2 h. 06' 43".

1^{re} SÉRIE. — 1^{er}, Loup Blanc, à MM. Saccone et Baud. Temps compensé, 1 h. 39' 38".

2^e, Césarina, à M. Jean Barral. Temps compensé, 1 h. 42' 31".

3^e, Peterina, à M. Emile Bresani. Temps compensé, 2 h. 00' 30".

4^e, Petit Loup, à M. Léon Bresani. Temps compensé, 2 h. 46' 17".

HOVARIS. — 1^{er}, Scintilla, à MM. Pascal et Saccone. Temps compensé 1 h. 45' 11".

2^e, Aïda, à M. Bernard Saccone. Temps compensé, 2 h. 18' 51".

3^e, Marie-Catherine, à M. Cassini. Temps compensé, 2 h. 39' 33".

2^e CLASSE. — 1^{er}, Marie, à M. Pascal Saccone. Temps compensé, 3 h. 12' 06".

2^e, Enrichetta, à M. Joseph Serra. Temps compensé, 3 h. 30' 06".

3^e CLASSE. — 1^{er}, Mimi, à M. Garibaldi. Temps compensé, 2 h. 42' 02".

5 MÈTRES. — 1^{er}, Eva, à M. Adolphe Olivier. Temps compensé, 2 h. 34' 00".

2^e, Lisette, à M. Naat. Temps compensé, 2 h. 50' 18".

Le parcours à effectuer était pour toutes les séries : 2 tours du triangle, soit 6 milles 1/2.

MAIRIE DE MONACO

AVIS

Les boulangers sont informés qu'ils pourront fermer leurs magasins, le soir à 9 heures et ouvrir le matin à 7 heures.

En outre, dans des circonstances exceptionnelles, le Maire pourra autoriser, sur simple demande, un boulanger à fermer momentanément son magasin.

Monaco, le 25 août 1909.

P. le Maire : l'Adjoint,
GINDRE.

VARIÉTÉ

Découvertes Archéologiques.

Le commandant Boni, qui a découvert tant de choses dans le sous-sol romain, vient de trouver des ascenseurs antiques. En creusant le rocher dont la terre respectable lui a déjà livré le tombeau de Romulus et les os d'un guerrier ravisseur des sabinés, il a mis au jour toute une série de niches qui ne peuvent être que des cages d'ascenseurs. Elles sont rangées les unes auprès des autres comme les cabines des *lifts* qui, dans les gratte-ciels de New-York, desservent les différents étages. Près de chacune d'elles, repose encore le cube de pierre qui faisait contre-poids et l'usure du bloc atteste que l'appareil a fonctionné longtemps. La dimension des pierres et la largeur des cages, où six personnes tiennent à l'aise, démontrent que ces ascenseurs portaient des poids très lourds. Ils étaient destinés, selon le commandant Boni, à élever les gladiateurs et les bêtes féroces des caves à la surface du sol, à l'époque où les jeux se donnaient dans le forum. L'éminent archéologue en attribue la construction au temps de Jules César. On citait jusqu'à présent, comme les plus anciens ascenseurs dont l'histoire ait gardé le souvenir, deux chaises à contre-poids installées au seizième et au dix-septième siècle, l'une chez le Pape, l'autre chez le roi de France. Il faut restituer à la Rome républicaine l'honneur de l'invention. On s'étonnera que les empereurs romains, amoureux du confort et logés en haut du Palatin, n'aient pas employé pour leur usage personnel cet appareil commode. On ne trouve, en effet, dans leur palais en ruine aucune trace de *lift*. Les archéologues expliquent cette bizarrerie en disant que les ascenseurs du forum ne pouvaient s'élever qu'à une faible hauteur ; on ne songea point à perfectionner ces engins primitifs ; on finit même par les abandonner. C'est pourquoi les empereurs, moins favorisés que les bêtes du cirque, durent rentrer chez eux en litière ou à pied.

Des fouilles archéologiques du plus haut intérêt se poursuivent depuis quelques années à Thyna, par les soins des officiers des tirailleurs et de spahis de la garnison de Sfax ; et elles ont amené déjà de nombreuses et importantes découvertes. La campagne de 1908-1909 qui touche à sa fin et qui a été dirigée par le capitaine Malabar, avec le concours éclairé de MM. Fortier, contrôleur civil et Audibert, secrétaire de la municipalité, a été particulièrement fructueuse. Ainsi plus de

quatre cents objets ont été découverts ; quatre-vingt cénotaphes ont été mis à jour et vingt chambres funéraires, dont trois seulement inviolées, cependant que de nombreuses substructions étaient exhumées qui apporteront aux archéologues une petite contribution à la reconstitution d'une partie de l'histoire de la Tunisie à l'époque romaine.

Dans le nombre des objets découverts et qui ont été déposés au musée de Sfax on peut citer parmi les plus riches et les plus précieux : une trentaine d'unguentaria, en terre cuite ou en verre à reflets irisés ; une cinquantaine de vases à usage religieux ; un sarcophage en terre cuite avec une tête d'homme et une rosace de chaque côté ; une urne cinéraire avec couvercle resté scellé à la chaux ; une marque en terre cuite peinte ; une corniche d'entablement en marbre blanc sculpté ; une riche collection de vaisselle, plats et ustensiles de table, savoir : treize assiettes, trois plats, huit pots en terre cuite rouge très fine, un petit plat en terre recouvert d'un vernis noir (étrusque), douze objets d'un service de table en terre noire ; cinquante-cinq objets d'un service de table en terre rouge vernissée très fine.

Plusieurs de ces objets portent en relief une même marque, dauphin ou rosace, permettant de reconnaître qu'ils faisaient partie d'un même service. Ce service de table constitue certainement l'une des curiosités du musée, d'autant plus qu'il est intact.

En outre, les tirailleurs ont mis à découvert, pour être transportées ultérieurement au musée, deux tombes recouvertes de mosaïque (couronnées de feuillages encadrant le monogramme du Christ), et une chambre funéraire avec pavement en mosaïque à petits cubes d'un très joli coloris. Cette chambre funéraire est due à la piété filiale d'un jeune homme ayant perdu des parents aimés. La mosaïque en est partagée en deux par une ligne de cubes noirs. D'un côté le père repose sur un lit. A sa droite, un ange, apporte des fleurs ; à sa gauche, un esclave joue de la cithare. L'encadrement est formé de guirlandes avec l'inscription funéraire.

De l'autre côté, la mère est représentée d'une façon identique. Les deux personnages se font face. A l'extérieur, une inscription, sur joli marbre blanc, a été trouvée. Elle est ainsi conçue :

Sacra Domus æternalis quam i Cornelius successus condidit MP Svis.

Une autre tombe a été mise à jour. Elle est recouverte d'une mosaïque représentant un guerrier à cheval et un guerrier à pied armé d'une lance à côté. Enfin, d'autres pavements ont été trouvés sur l'emplacement d'une habitation rasée.

Tous ces résultats font le plus grand honneur au capitaine Malabar ainsi qu'aux tirailleurs dont le dévouement, le zèle ont utilement secondé les efforts.

LA VIE SCIENTIFIQUE

La Science appliquée.

Dès lors que la télégraphie sans fil a réalisé son prodigieux rayonnement, on a dit : « Nous ferons à bref délai de la téléphonie sans fil ! » Assurément il y avait des difficultés particulières de réalisation. Mais l'électricité admet-elle des difficultés insurmontables ?

Le moment est venu de dire que le problème est entièrement résolu. Il suffit, pour le déclarer, d'avoir entendu la belle conférence documentée sur la téléphonie sans fil que M. V. Colin vient de faire à la Société internationale des électriciens.

On y trouve le rapide et lumineux historique du passage dans la pratique des premiers essais de Graham Bell, avec son photophone qui date de 1880, de Simon, de Duddell, de Ruhmer.

Puis viennent les travaux qui s'enchaînent, de Blondel, de Majorana, de Béthenod, d'Elihu Thompson, de Poulsen, de Lee de Forest, de Goldsmith, de Tosi et Bellini, etc. Il faut que les chercheurs de cette conquête nous excusent de ne pas les nommer tous : leur « livre d'or » scientifique a déjà trop de pages.

Donnons seulement les derniers résultats pratiques et effectifs, d'après la conférence de M. V. Colin.

Entre Paris et Melun, « on a causé » d'abord à 48 kilomètres de distance. Puis Toulon et la station de

télégraphie sans fil des Saintes-Maries-de-la-Mer s'entendirent admirablement à 123 kilomètres.

Le navire de guerre *Condé*, s'entretenant avec la station de Porquerolles, porta la distance extrême de réception, pour des auditeurs entraînés, à 178 kilomètres.

Ce n'est que le début, disent les « téléphonistes sans fil ». On conviendra bien volontiers que c'est un fort joli début et que l'on est tout près d'échanger des conversations, de véritables et réelles conversations aux plus énormes distances. Le câble sous-marin, en raison des phénomènes électriques de condensation, n'a jamais pu permettre de téléphoner à travers la mer à plus de 60 à 80 kilomètres. Il est déjà « le vieux jeu » et fut une merveille naguère.

* *

En attendant que l'aviation ait affranchi les voyageurs de la nécessité de tenir compte de l'état de la mer, les chercheurs se préoccupent du perfectionnement de la forme des navires.

C'est ainsi que *Scientific American* analyse le projet d'un ingénieur américain décrivant le futur express de l'Océan. Il s'agit d'un navire qui n'est point banal, car il est formé de trois navires, de trois coques associées et solidement reliées les unes aux autres. L'ensemble constitue un trinavire.

Voici comment l'auteur du projet a été amené à le préciser.

Les steamers à coque unique du type courant présentent, dit-il, une résistance beaucoup trop grande en raison de ce fait qu'ils occasionnent des remous et des tourbillons d'eau qui vont de l'avant vers l'arrière. Qu'arrive-t-il ? C'est que l'hélice ou les hélices travaillant dans ce milieu agité d'une façon incohérente perdent beaucoup de leur puissance.

Pour y remédier, l'inventeur de l'express de l'Océan répartit le déplacement total de son navire entre les trois coques dont nous avons parlé tout d'abord, et qui supportent, bien entendu, un pont unique avec ses superstructures. Les coques sont étroites et séparées les unes des autres par une distance égale à la largeur de l'une d'elles. Ainsi, les remous et les tourbillons passeront au travers du trinavire comme l'eau d'un fleuve passe au travers des arches d'un pont.

Les hélices ne seraient plus placées à l'arrière : elles tourneraient à l'extrémité de bras aboutissant sur les flancs des coques dans les intervalles qui les séparaient.

* *

Les tramways électriques à trolley se multiplient et l'on ne peut que s'en féliciter pour ce qui concerne les facilités de circulation. Certes, il faut éviter avec soin de faire passer cet intelligent et souple trolley devant des monuments et au milieu des beautés architecturales des villes. Mais en dehors de ce cas, il est parfaitement adapté à sa fonction.

Comme il se multiplie, il a souvent besoin aussi d'être réparé, opération qui doit être vite et bien faite, sans interrompre la circulation. Il convient que le praticien chargé de remettre la ligne en ordre puisse l'atteindre à diverses hauteurs sans risquer de tomber ou d'être tenté de se rattraper aux fils qui peuvent transporter un courant électrique homicide.

On a combiné diverses dispositions dans ce but. Voici un dispositif simple qui a été imaginé par M. Siméon, directeur de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt local d'Aix-la-Chapelle, et qui donne de bons résultats, paraît-il, non seulement pour la réparation, mais encore pour le montage des lignes de transport d'énergie telles que celles empruntées par les tramways.

L'organe essentiel est une échelle extensible pouvant atteindre jusqu'à six mètres de hauteur. Elle est montée sur deux grandes roues, et comme elle est résistante et légère, un homme suffit pour la traîner sur route à la façon d'une voiture à bras, jusqu'au point de la ligne où il y a quelque réparation à faire. Le tramway peut librement passer sous l'angle de l'échelle déployée pendant l'opération qui, en général, sera faite avec arrêt de courant dans la ligne, le tramway continuant sa course avec ses accumulateurs.

Pour compléter, lorsque l'échelle est repliée, au lieu

de la faire porter sur ses deux grandes roues, on la fait porter sur un « équipage » annexe de petites roues à boudins qui s'adaptent à la largeur de la voie ; le tramway prend alors l'échelle en remorque pour la ramener à son garage et c'est un échange électrique de bons procédés.

Cette échelle résout bien le problème annexe de l'élagage des arbres et permet de faire cet élagage en les abimant beaucoup moins qu'avec les moyens élémentaires ordinaires.

LA VIE ARTISTIQUE

Aux Arènes de Béziers

Parmi les représentations de plein air données cet été, l'une des plus remarquables, tant par la valeur de l'œuvre représentée que par l'importance de la mise en scène, est celle de la *Fille du Soleil* donnée dimanche dernier dans les vastes arènes de Béziers. Il se trouve en outre qu'elle nous a offert un intérêt particulier grâce à la présence, parmi les interprètes de la partie musicale, de M^{lle} Jenny Spumert, une des artistes les plus applaudies l'hiver dernier au théâtre de Monte Carlo.

La *Fille du Soleil* est un poème dramatique en 3 actes du poète Maurice Magre pour lequel M. André Gaillard, fils de l'ancien directeur de l'Opéra, a écrit une importante partition.

On évalue à plus de 12.000 personnes le nombre des spectateurs. Le temps était magnifique et la belle *plaza de toros* présentait un aspect des plus féériques. Le merveilleux décor brossé par M. Bailly, le gendre du regretté Jambon, est très admiré. Il représente, d'un côté, une ville à l'aspect imposant avec un immense palais à portique ogival et une multiplicité de demeures, de tours, de temples, qui donnent l'absolue illusion d'une cité habitée par une nombreuse population. Elle est ceinte de remparts d'un rouge accentué qui tranche sur tout l'ensemble. Un massif où fleurissent à profusion des gerbes de roses sépare la ville du temple d'Aphrodite, devant lequel coule une fontaine. C'est dans ses eaux limpides que Hélios, la fille du Soleil, verra avec horreur, au dénouement, son visage ravagé par les ans. Le paysage, coupé par des masses de rochers, se déroule jusqu'à une chaîne de montagnes dont les pics se confondent avec le ciel. Ce vaste décor est complètement praticable. Plusieurs chemins le sillonnent, qui permettent de faire mouvoir sans embarras la foule qui séjourne sur la place publique ou la traverse. C'est, du reste, lorsque ce paysage est animé par les masses humaines, qu'on peut se rendre compte de l'éclatante beauté de ce gigantesque et incomparable décor, qui mesure plus de 4.000 mètres carrés de toile.

Le spectacle a commencé à trois heures de l'après-midi, par une *Ode à Béziers*, d'un poète local, le docteur Vabre, qui a été dite à merveille par M^{lle} Barjac, de l'Odéon. L'auteur et son interprète ont été chaleureusement applaudis par toute l'assistance.

C'est le tour de *La Fille du Soleil*. Ce drame est beaucoup absorbé par la musique, qui suit pour ainsi dire pas à pas toutes les phrases de la tragédie.

Après un bref prélude, l'action débute par l'entrée en scène de Lycia, sous les traits charmants de M^{me} Jenny Spennert, du théâtre de Monte Carlo, qui fait admirer et applaudir une voix au timbre de cristal. C'est une sorte d'apparition que cette jeune fille dont le voile est chargé de fleurs. Elle est accompagnée par Nausithoé, et leur conversation est soulignée par des chœurs d'une réelle beauté. La musique est on ne peut mieux appropriée au sujet. Une marche funèbre au début du second acte est très applaudie. Tout le ballet est un véritable enchantement. L'invocation à Astarté, chantée par M. Noté, de l'Opéra, soulève des transports d'enthousiasme. De même le prélude du troisième acte, qui est d'une allure magistrale. Mais le chœur final surtout est d'une beauté expressive qui fait oublier l'horreur du dénouement.

En somme, le jeune compositeur a cherché à se mettre à la portée de la foule accourue aux Arènes. Il y a pleinement réussi en écrivant une musique simple, pleine de fraîcheur et de grande expression dramatique. Tout imprégné encore de l'étude des maîtres classiques et des

œuvres qui constituent pour ainsi dire la moelle de l'art lyrique, il a pu se laisser aller à quelques réminiscences. Néanmoins, il a réalisé une œuvre très personnelle et très inspirée.

Citons les plus belles pages de cette partition : la chanson de Lycia, l'entrée d'Euristès, l'invocation à Vénus, la marche funèbre, le chœur qui la suit et enfin les adieux si plaintifs de Lycia. Mais la perle de cet ouvrage est sans contredit le ballet, d'un style coloré et animé, avec des harmonies très ingénieuses. L'air magistral de l'Hierophante a produit une très grande impression. Enfin, le compositeur a couronné son œuvre par un chœur du plus puissant effet.

Les tragédiens et les chanteurs méritent les plus grands éloges. M^{lle} Madeleine Roch, de la Comédie-Française, dans le rôle d'Hélios, s'est montrée une tragédienne de tout premier ordre. Elle a sauvé un rôle qui a des côtés répugnants. Elle a vécu fiévreusement son personnage et a soulevé des tempêtes d'applaudissements.

Mais le charme, la joie, la beauté de l'interprétation de cet ouvrage reviennent surtout à M^{lle} Gilda Darthy, qui a été la plus idéale Artona qu'il soit possible de rêver. Sa belle plastique, ses fastueux atours, sa rayonnante beauté ajoutaient encore à la séduction du personnage, qu'elle a tenu d'un bout à l'autre avec une grande autorité artistique. Il y a en elle l'étoffe d'une comédienne du plus grand avenir. On l'a admirée et on lui a fait une véritable ovation. Le public était sous le charme de sa beauté, de sa diction, de son jeu. Toute l'assistance avait pour elle les yeux d'Euristès.

M. Dorival a retrouvé dans le rôle du vieux roi Elpénor le grand succès qu'il avait remporté jadis dans celui d'Hercule de *Déjanire*. M. Joubé s'est tiré avec honneur du rôle écrasant du jeune berger Euristès. M. Duparc, dans le rôle du vieux berger, M. Valbel, dans celui d'Arkinoos, complétaient un merveilleux ensemble. Même perfection du côté des chanteurs. L'organe sonore et puissant du baryton Noté a fait merveille dans le rôle de l'Hierophante. M^{mes} Spennert et Laute-Brun ont eu leur grande part du succès de cette représentation. Jamais chœurs n'ont réuni de voix plus fraîches et mieux exercées. Le ballet est splendide. Il était réglé avec une science chorégraphique qu'on ne saurait trop louer. M^{lle} Popinet et les danseuses milanaïses ont évolué avec des grâces délicieuses. Enfin, l'orchestre, sous la direction de M. Nussy-Verdier, s'est littéralement surpassé. Il convient de ne pas oublier M. d'Herbilly, régisseur général, qui a réglé avec un art consommé cette colossale mise en scène.

L'ACTUALITÉ

A PROPOS D'UN BI-CENTENAIRE

Il y aura deux cents ans dimanche que le poète comique Regnard est mort, en son château de Grillon, près de Dourdan, et ce jour-là on inaugurerait son monument commémoratif. Pourquoi à Dourdan, puisque Regnard est né à Paris ? Parce que c'est à Dourdan qu'il a passé la plus grande partie de sa joyeuse et fastueuse existence, que c'est là qu'il est mort et qu'il repose au cimetière de la petite ville, après bien des vicissitudes. Car j'ai oui dire qu'il eut quelque peine à trouver la paix, même après sa mort, puisqu'il fut déterré, pendant la Révolution, et que son crâne servit de boule au jeu de quilles des enfants du pays.

Quelle existence curieuse et mouvementée que celle de l'auteur des *Folies Amoureuses*, et de tant d'autres comédies où la verve et la gaieté s'épanchent à plein rire : « Il n'est pas médiocrement gai ! » disait, en parlant de lui, Boileau, qui ne l'aimait que par intermittence, alors que Voltaire, plus absolu écrivait : « Qui ne se plaît par avec Regnard n'est pas digne d'admirer Molière... ».

Né en 1655, fils d'un très riche bourgeois, il fut dès sa majorité mis en possession d'une grosse fortune, et commença aussitôt à donner satisfaction à son goût pour les voyages.

L'Italie fut le premier pays qu'il visita, et, grand

joueur de cartes, il y gagna au brelan plus de dix mille écus, qu'il prit aux Romains et aux Vénitiens. Il revint en Italie quelques années après et devint amoureux, à Bologne, d'une Provençale, qu'il désigna sous le nom d'Elvire dans son roman *La Provençale*, qui fut publié après sa mort.

La belle était mariée, mais Regnard ne s'inquiéta pas pour si peu. Il ramena donc en France mari et femme. L'ennui fut que, chemin faisant, leur bateau fut capturé par un corsaire barbaresque. Emmenés à Alger, Regnard fut vendu à un personnage du nom d'Achmed-Talem, qui en fit son cuisinier. Très gourmand, il avait, paraît-il, de rares aptitudes culinaires et un talent particulier pour ce plat bourgeois, ragoût très à la mode, connu sous le nom de « haricot de mouton ». Quant à sa compagnie de voyage, on la mit au harem d'Achmed-Talem. Celui-ci avait payé le couple 2.000 livres. Après plusieurs années de captivité, le consul de France, qui avait reçu de l'argent de la famille du poète, racheta tout le monde, à forfait, pour 12,000 livres. On voit que l'Arabe ne fit pas une mauvaise affaire.

Revenu en France, Regnard allait épouser sa Provençale, dont le mari avait disparu, et qu'il supposait passer de vie à trépas, lorsque celui-ci reparut subitement. De désespoir, notre homme se reprit à voyager. C'était sa distraction coutumière. Mais cette fois il poussa son excursion vers le Nord et parvint même jusqu'en Laponie, accompagné de deux gentilshommes français, MM. de Corberon et de Percourt. Ils touchèrent au mont Metavara, qu'ils supposèrent être le Pôle Nord, et gravèrent sur un rocher quatre vers latins, ce qui, par parenthèse, fait honneur à leurs connaissances littéraires, car, sans aucun doute, ils n'avaient pas apporté avec eux de dictionnaire *linguæ latinæ*.

De retour en France, l'intrépide voyageur recommença une nouvelle randonnée à travers la Hongrie, la Turquie, la Pologne, et c'est seulement à partir de 1682 qu'il se fixa moitié à Paris, dans un hôtel qu'il fit bâtir au coin de la rue de Richelieu, moitié au château de Grillon, où il exerçait les charges de lieutenant des eaux et forêts, capitaine des chasses et grand bailli d'épée.

Dourdan était alors beau pays de chasse. Entouré de rivières et de bois, le cerf et le chevreuil y abondaient. Regnard, bon vivant, gai compagnon, hospitalier, généreux, grand ami des plaisirs et de la société mena à Grillon une vie de cocagne. Il était riche et trouvait que Grillon n'avait pas assez de fenêtre par où on pût jeter l'argent. Il y avait tout le temps bonne compagnie, grandes fêtes, chasses superbes en cette magnifique résidence, et brelan tous les soirs.

Ce qu'il y a d'admirable et qui prouve le beau tempérament du châtelain, c'est que cette vie de dissipation ne l'empêcha pas de se livrer activement aux travaux de l'esprit. Ce bon vivant, très instruit, était aussi un écrivain plein de verve, un poète ingénieux, et son répertoire considérable est d'une grande variété. Il avait commencé par une série de farces dans la manière italienne, puis avait abordé le théâtre français, avec quelques petits actes, qui sont loin d'être sans mérite: *Attendez-moi sous l'orme* (1694); *La Sérénade* (1694); *Le Bal* (1695); *Le Bourgeois du Palais* (1696). Sa première grande pièce fut *Le Joueur* (19 décembre 1696), presque un chef d'œuvre. On peut dire que l'auteur était pénétré de son sujet.

Puis après, successivement (de 1696 à 1705), nous trouvons *Le Distrait*, *Démocrite*, *Les Ménechmes* (dédiés à Boileau en signe de raccomodement, après quelques mois de brouille et de froideur); enfin *Les Folies Amoureuses* et *Le Légataire Universel*, le bijou le plus parfait de l'écrin, le tout sans préjudice des volumes de voyage, des mémoires, des romans.

Voltaire, cacochyme, était en admiration devant la vigueur de tempérament de Regnard: « Quand donc, disait-il, cet homme toujours en activité a-t-il pu trouver le temps d'écrire tant de choses?... »

Il est certain que jamais existence ne fut plus occupée, et l'on se demande, en effet, au milieu de ces

chasses, de ces festins, de ces brelans, de ces fêtes continuelles, quand cet homme extraordinaire, toujours aimable et souriant, pouvait trouver des heures de sang-froid.

Il est mort en pleine force de l'âge, en pleine jeunesse, peut-on dire, car il l'avait prolongée jusqu'en 1709, c'est-à-dire à cinquante-quatre ans, en ce château de Grillon, où il avait mené si joyeuse vie.

Certains biographes racontent qu'il mourut d'une indigestion, ce qui serait assez le genre de mort indiqué pour la fin d'un viveur comme lui. Mais d'autres, plus renseignés, je crois, attribuent sa mort à un médicament pris mal à propos, sur la menace d'un accès de goutte.

On peut dire que c'est par sa gaieté inaltérable et ses inventions plaisantes que Regnard a pris place parmi nos meilleurs auteurs comiques. Il n'a certes pas la profondeur de Molière, et ne creuse pas les caractères comme lui, il ne frappe pas aussi fort sur les vices, mais il divertit, il amuse, ses conceptions sont ingénieuses et il possède une véritable fertilité d'inventions comiques. Il trouve des situations étonnantes, et d'une main habile, il sait en faire naître le rire irrésistible.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

A CÉDER pour le mois de Septembre, **Suite** de la **LOCATION** de la *villa Jeanne-Esther* à **VENCE**, où l'on peut s'adresser pour renseignements.

AGENCE CIVILE ET COMMERCIALE
6, Rue Caroline, Condamine, Monaco.
F. DAGNINO et CH. PASSERON, propriétaires-directeurs

AVIS (Deuxième insertion)

Suivant acte sous seing privé, en date du 17 juillet 1909, enregistré, M. **Jean Balestra**, boucher à Monaco, a vendu à M. **Léon Somale**, garçon boucher, demeurant aussi à Monaco, le matériel composant le fonds de commerce qu'il faisait valoir aux Halles et Marchés de la Condamine. Cabines nos 40 & 42.

Les créanciers, s'il en existe, sont invités à former opposition sur le prix par lettre recommandée à l'agence, es mains de Dagnino et Passeron, avant le délai de dix jours à compter de la présente insertion.

Monaco, le 24 août 1909.

DAGNINO et PASSERON.

AGENCE ROUSTAN
2, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE (Deuxième insertion)

Par acte sous seing privé en date du 10 août 1909, M. **Etienne Barbier**, parfumeur-distillateur à Cannes, a vendu à M. **René Floirat**, coiffeur-parfumeur à Dieppe, le fonds de commerce de coiffeur-parfumeur, qu'il exploitait à Monte Carlo, boulevard du Nord, n° 27, sous le titre de Jean Pelletier, coiffeur-parfumeur.

Les créanciers, s'il en existe, sont priés de faire opposition sur le prix de vente avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion au domicile, cet effet élu à Monte Carlo, à l'Agence Roustan, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors de lui.

ROUSTAN.

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE (Première insertion)

Suivant acte aux minutes de M^e EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, en date du 20 août 1909, enregistré, M. **Louis Moro**, employé de commerce, demeurant à Monaco, boulevard des Moulins, n° 44, et M. **Louis Molinari**, cultivateur, demeurant à

Soldano (Italie), ont acquis de M. **Joseph Orengo**, fabricant de boissons gazeuses, demeurant à Monaco, le fonds de fabrication et de vente d'eaux gazeuses, et de vente de bière en bouteilles à emporter, exploité à Monaco, rue des Remparts.

Les créanciers de M. Joseph Orengo, s'il en existe, sont priés sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement qui serait effectué en dehors d'eux, de faire opposition sur le prix de ladite vente, au domicile à cet effet élu, à Monaco en l'étude de M^e Eymin notaire, avant l'expiration du délai de dix jours à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la présente.

Monaco, le 31 août 1909.

Alex. EYMIN.

Société Anonyme du Grand Hôtel de Londres à Monte Carlo

AVIS

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme du Grand Hôtel de Londres à Monte Carlo sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire pour le mercredi 15 septembre 1909, à 2 heures et demie de l'après-midi.

Ordre du Jour :

Application du paragraphe premier de l'art. 40 des statuts au bilan de l'exercice 1908-1909 et à ceux des précédents exercices en conformité du jugement du Tribunal Supérieur du 27 avril 1909.

Les actionnaires devront posséder au moins dix actions pour assister à l'Assemblée Générale ordinaire.

Les actions devront être déposées au siège social trois jours francs au moins avant la date de l'Assemblée Générale.

LES COMMISSAIRES DES COMPTES.

Compagnie d'Assurance LA ZURICH

JULES CROVETTO, directeur
pour la Principauté de Monaco
8, AVENUE DE LA GARE, MONACO

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur: Montée de la Royana, villa André-Jeanne, 3, Condamine et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

BULLETIN DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Tobon, huissier à Monaco, 1^{er} février 1909. Une Action entière de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco : Numéro 46941.

Exploit de M^e Tobon, huissier à Monaco, 1^{er} février 1909. Une Action ancienne de la Société Industrielle et Artistique de Monaco : Numéro 19.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, 26 mai 1909. Une Obligation entière de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco : Numéro 131684.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, 1^{er} juillet 1909. Une Action entière de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco : Numéro 28787.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, 20 juillet 1909. Deux Actions au porteur de la Société anonyme de l'Hôtel de Paris à Monte Carlo : Numéros 7821 et 10549.

Mainlevées d'opposition.

Néant.

Titres frappés de déchéance.

Obligations de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco :

Nos 16580, 16581, 16582, 16583, 22717, 35904, 41364, 41500, 65876, 65877, 65878, 66633, 66634, 66635, 66636, 66637, 66638, 66639, 70309, 70310.